



FICHE DE POSTE

Le Parc national de la Vanoise recrute
un ouvrier saisonnier (contrat intérimaire)

IDENTIFICATION DU POSTE

<i>Intitulé du poste</i>	Saisonnier - Ouvrier
<i>Nature du poste (administratif, technique)</i>	- Technique - Catégorie C - Technicien de terrain

AFFECTATION, PRESENTATION DU SERVICE

<i>Service d'affectation</i>	Secteur de Haute Tarentaise (Bourg Saint Maurice)
<i>Mission principale du service</i>	
<i>Composition de l'équipe (effectif)</i>	1 chef d'équipe et 4 ouvriers
<i>Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service, (affectation, relations hiérarchiques)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ouvrier est placé sous l'autorité directe du chef de secteur (métier exercé sur le secteur) pour l'exercice de ses missions • Hiérarchies fonctionnelles supplémentaires : Mission technique (Pôle valorisation et communication) : définition des missions et travaux • Hiérarchie au sein du groupe d'ouvriers : L'équipe d'ouvriers se compose d'un chef de d'équipe qui encadre l'équipe d'ouvriers
<i>Relations fonctionnelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> • En interne : agents du secteur (chef de secteur, techniciens thématiques, gardes, secrétaire), chargés de mission bâtiments et sentiers du siège (Mission technique) • L'ouvrier travaille en équipe avec l'équipe d'ouvriers, et en lien étroit avec les agents et techniciens du secteur • En externe : entreprises du bâtiment, propriétaires riverains des sentiers, agriculteurs, visiteurs, usagers
<i>Affectation territoriale (siège, antenne, secteur...)</i>	Secteur de Haute Tarentaise
<i>Résidence administrative</i>	Bureau de Bourg-Saint-Maurice



Parc national de la Vanoise

135 rue du docteur Julliard • BP 705 • 73007 Chambéry Cedex

Tél. +33 (0)4 79 62 30 54 • Fax : +33 (0)4 79 96 37 18

www.parcnational-vanoise.fr • accueil@parcnational-vanoise.fr

MISSIONS ET ACTIVITES	
<i>Définition du poste: (Mission principale, objectifs du poste)</i>	L'ouvrier exécute des travaux de construction et des travaux d'entretien de sentiers, de bâtiments, équipements et matériels en fonction des directives qui lui sont données.
<i>Missions et activités du poste</i>	<p><u>Assure des travaux bâtiments :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalise des travaux de maçonnerie, menuiserie, enduit, charpente, génie civil, bûcheronnage. En fonction de ses compétences et habilitations, peut intervenir sur les installations électriques et plomberie • Assure des travaux d'entretien et de restauration de bâtiments, de réseau d'eau potable, de captages d'eau <p><u>Entretien les sentiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assure l'entretien courant des sentiers et réalise des ouvrages de franchissement • Assure les travaux d'entretien ponctuel : restauration des murs de soutènement en pierres sèches, travail de fond des sentiers tel que dallage et calades • Participe à la pose et dépose des panneaux signalétiques et réglementaires • Pose et dépose des passerelles • Peut participer à la conception et à la réalisation de passerelles et ouvrages <p><u>Activité(s) annexe(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédige des fiches de compte-rendu d'activité et de suivi administratif
<i>Intérêt, difficultés, contraintes du poste</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le métier suppose de fréquents déplacements sur le périmètre du parc ou d'un secteur selon les nécessités de service, ainsi qu'une grande disponibilité, certaines interventions revêtant un caractère imprévu et urgent • Par ailleurs, l'activité est susceptible de se dérouler quelles que soient les conditions météorologiques, dans la mesure où celles-ci ne remettent pas en cause la sécurité des agents • L'activité peut nécessiter de passer des nuits en refuge ou cabanes du Parc • Utilisation de nombreux outils (pioche, pelle, pinces à élaguer, débroussailleuse, tronçonneuse, scie, barres à mines...) et tenue spécifique • Il dispose d'EPI qui lui sont fournis par le PNV ; il doit savoir en maîtriser l'usage • Respect des procédures de sécurité fixées par l'établissement : utilisation des EPI, sécurité panneau signalisation... • Bonne condition et capacité physique : travaux en extérieur, conditions de terrain diverses, marche en montagne avec chargement



COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE	
<i>Savoirs (connaissances théoriques et pratiques)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance réglementation du Parc national • Techniques de création et entretien des sentiers • Techniques du bâtiment (maçonnerie, menuiserie, enduits ...) • Procédure et consignes de sécurité → <u>formation aux premiers secours souhaitée</u> • Sensibilité naturaliste
<i>Savoir-faire (technique et méthodologique)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Maniement d'outils, électroportatifs, tronçonneuses, coupe de bois • Respect de procédures (sécurité) • Aptitude au déplacement en montagne → <u>certificat d'aptitude au travail en montagne à fournir</u>
<i>Savoir-être (attitudes et comportement attendu)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sens pratique • Dextérité, habileté • Aptitudes au travail en équipe • Écoute • Autonomie • Sens du relationnel et de l'accueil du public

CONDITIONS DE RECRUTEMENT
<p>Les ouvriers du parc sont recrutés via l'agence d'intérim Ax'Hom, qui est en contrat avec le Parc national de la Vanoise pour ses emplois saisonniers.</p> <p>Salaire : SMIC horaire + 10 % de congés payés + 10 % d'indemnités de fin de mission Indemnité de panier : 7,47 € par jour travaillé Indemnité nuitée en refuge : 28,19 € par nuitée Horaires : 35 h sur 4 jours (vendredi non travaillé)</p> <p>Durée : 12 semaines, du 28/06/2021 au 19/09/2021</p> <p style="text-align: center;">Envoyer CV + lettre de motivation avant le 21 mars 2021 par mail à secteur.hautetarentaise@vanoise-parcnational.fr</p>

CONTACT
<p><u>Pour tout renseignement :</u></p> <p>Peio DOURISBOURE, chef de secteur de Haute Tarentaise secteur.hautetarentaise@vanoise-parcnational.fr 04.79.07.02.70 / 06 99 27 43 56</p>

